

M.H. VICAIRE O.P., *Saint Dominique en 1207: notes critiques*, in «Archivum Fratrum Praedicatorum» (ISSN 0391-7320), 23, (1953), pp. 335-345.

Url: <https://heyjoe.fbk.eu/index.php/afp>

Questo articolo è stato digitalizzato della Biblioteca Fondazione Bruno Kessler, in collaborazione con l'Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum all'interno del portale [HeyJoe](#) - *History, Religion and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe è un progetto di digitalizzazione di riviste storiche, delle discipline filosofico-religiose e affini per le quali non esiste una versione elettronica.

This article was digitized by the Bruno Kessler Foundation Library in collaboration with the Institutum Historicum Ordinis Praedicatorum as part of the [HeyJoe](#) portal - *History, Religion, and Philosophy Journals Online Access*. HeyJoe is a project dedicated to digitizing historical journals in the fields of philosophy, religion, and related disciplines for which no electronic version exists.



Nota copyright

Tutto il materiale contenuto nel sito [HeyJoe](#), compreso il presente PDF, è rilasciato sotto licenza [Creative Commons](#) [Attribuzione-Non commerciale-Non opere derivate 4.0 Internazionale](#). Pertanto è possibile liberamente scaricare, stampare, fotocopiare e distribuire questo articolo e gli altri presenti nel sito, purché si attribuisca in maniera corretta la paternità dell'opera, non la si utilizzi per fini commerciali e non la si trasformi o modifichi.

Copyright notice

All materials on the [HeyJoe](#) website, including the present PDF file, are made available under a [Creative Commons](#) [Attribution-NonCommercial-NoDerivatives 4.0 International License](#). You are free to download, print, copy, and share this file and any other on this website, as long as you give appropriate credit. You may not use this material for commercial purposes. If you remix, transform, or build upon the material, you may not distribute the modified material.



SAINT DOMINIQUE EN 1207

NOTES CRITIQUES

PAR

M. H. VICAIRE O. P.

En dépit du grand nombre des biographies modernes de saint Dominique, il n'est pas aisé d'aborder la critique des détails de son histoire. Si Berthold Altaner nous a procuré une remarquable étude de sources, Balme, par son cartulaire, n'a pas réussi à remplacer les anciennes annotations d'Echard, des Bollandistes ou de Mamachi. Mandonnet, Petitot, Rambaud n'ont pas fourni la justification critique de leurs *Saint Dominique*. Scheeben n'a doté le sien que de notes très brèves et n'a pas publié les *Jord. App. A.B.C.* qui devaient appuyer certains points délicats¹. Rééditant en 1938 la brochure de Mandonnet, nous avons donc cru nécessaire d'y joindre quelques notes critiques². En voici trois autres, qui complètent ou précisent les précédentes.

I — La mission des douze abbés (1207). Sources

Trois auteurs principaux traitent de la mission des douze abbés cisterciens, épisode important du premier apostolat de saint Dominique en Languedoc (1207): Robert d'Auxerre³ (1207-1211); Pierre des Vaux-de-Cernai⁴ (1215); Jourdain de Saxe⁵ (1235 env.).

La chronique de Robert d'Auxerre est justement célèbre parmi les

¹ *Jord. App.* = Appendices zu Jord. « in denen der ganze kritische Apparat zur Biographie enthalten ist ». Der heil. Dominikus, Freiburg 1927, p. 424.

² P. Mandonnet-M. H. Vicaire, *Saint Dominique, l'idée, l'homme et l'œuvre*, t. I, Paris [1938], pp. 83 à 183.

³ M. G. SS. XXVI, p. 271 (éd. Holder-Egger).

⁴ *Historia Albigensis*, éd. Guébin et Lyon, t. I, Paris 1926, pp. 21-66, nn. 20 à 67, que nous citons sous le sigle Cernai.

⁵ *Libellus de principiis O. P.*, éd. Scheeben, *Monumenta Ord. Fratrum Praed.* Hist. XVI (1935), nn. 19 à 31, que nous citons sous le sigle Jord.

médiévistes. « C'est assurément l'une des plus précieuses compositions historiques que nous ait laissées le moyen-âge »⁶ conclut, dans une étude, Léopold Delisle. Holder-Egger dit davantage encore, puisque, dans la préface de sa magistrale édition, il accorde à Robert la première place parmi les meilleurs écrivains d'histoire médiévaux⁷. Si l'on veut apprécier la légitimité de ces jugements, que l'on relise, par exemple, l'étonnante critique, à la facture toute moderne, que Robert institue sur la légende de l'invention de la Vraie Croix⁸. Notre récit de la mission des douze abbés cisterciens se trouve dans la meilleure partie de la chronique, rédigée au fil des événements eux-mêmes, de 1203 à 1211⁹. Vivant à côté des abbayes célèbres de Pontigny et de Rigny, Robert avait d'ailleurs sous la main de précieux moyens d'information. On sait, enfin, que son manuscrit original existe encore. Les *Monumenta Germaniae* le reproduisent fidèlement. Le texte de Robert nous paraît d'une valeur incomparable en dépit de sa brièveté. Il signale ou confirme le caractère papal de la mission des abbés, sa forme « évangelique », sa distribution territoriale, sa base économique.

Nous avons étudié ailleurs les textes de Pierre de Cernai et de Jourdain de Saxe¹⁰. Rappelons seulement que Pierre rédige son récit en 1215. S'il n'est pas un témoin direct de ce qu'il raconte, il a, du moins, fréquemment et de bonne heure interrogé tous les acteurs essentiels. Il cite même, une fois, saint Dominique¹¹. Jourdain compose son *Libellus* vers 1235. A s'en tenir à ses indications expresses, sinon exclusives, de sources, il s'est surtout informé auprès des « frères primitifs », entrés dans l'Ordre dès la première heure¹².

⁶ Hist. Litt. de la France, t. XXXII (1898), p. 504; cf. Molinier, Les sources de l'histoire de France, t. III (1903), p. 86 (n° 2514).

⁷ « His subsidiis adjutus, Robertus tale opus composuit, quo inter optimos mediæævi chronographos præcipuum locum sibi vindicaverit ». M. G. SS. XXVI, p. 222.

⁸ Ibid.

⁹ « Cum a. 1203 iam magna pars libri confecta fuerit, ut ex præfatione constat, annales ab hoc tempore usque ad a. 1211 paulo post res gestas conscriptas esse apparet ». Ibid. p. 223.

¹⁰ Mandonnet-Vicaire, Saint Dominique, t. I, pp. 141-150 (Etude V), où nous traitons des documents sur l'origine de la mission de Diègue. Robert n'intervient pas encore sur ce point.

¹¹ Cernai, n° 54. Dominique, évidemment a pu le renseigner sur d'autres choses; en 1213, ils ont vécu simultanément à l'évêché de Carcassonne.

¹² Il est frappant que dans la phrase où Jourdain parle de ceux qui l'ont informé sur les origines de l'Ordre, il ne mentionne pas saint Dominique à côté des frères

Tels sont nos trois documents, de 1207-1211, 1215, 1235 env. Nous avons essayé naguère de mettre en lumière une dépendance indirecte de Jourdain par rapport à Cernai¹³. Scheeben, qui a vivement réagi¹⁴, avait affirmé, de son côté, que le texte de Robert d'Auxerre n'était « qu'un doublet » de celui de Cernai¹⁵. Cette curieuse bévue — il suffit de noter que, de l'avis de tous, Robert écrit plus de quatre ans avant Cernai — prive cet historien de la meilleure des sources¹⁶.

Quant au *Libellus* de Jourdain de Saxe, il est vrai que sa dépendance à l'égard de l'*Histoire* de Cernai, quoique possible, ne peut se démontrer. Mais si l'on doit pratiquement traiter les deux textes comme deux sources indépendantes, il est difficile de leur accorder le même crédit; il est en tout cas impossible, lorsqu'ils divergent, de préférer le premier au second¹⁷. Non seulement Jourdain est de vingt années plus tardif que Cernai dans son enquête et dans sa rédaction, non seulement ses moyens d'information ne peuvent se comparer à ceux du cistercien, mais encore, dans les petits paragraphes qui nous intéressent, le dominicain présente un grand nombre d'erreurs manifestes et importantes¹⁸,

primitifs (Jord., n° 3). Il a pourtant connu le fondateur, comme il le rappelle quelques lignes plus haut, mais assez brièvement: en 1219, étudiant, il s'était fait diriger par lui, pendant un court passage à Paris (« paululum demoratus » Jord., n° 60); frère, il l'avait retrouvé dans l'intense activité du premier chapitre général de l'Ordre, en 1220. Si nous avons avancé, d'ailleurs, que saint Dominique n'aimait guère à parler de lui, c'est qu'on est surpris du peu de chose que l'on sait sur la partie de sa vie antérieure à la fondation, en dépit du procès de canonisation et des multiples vies. Le petit scrupule qui l'agita à sa mort, à propos d'une confidence bien naturelle (Proc. Bon., n° 5; MOPH XVI, p. 126), illustre ce trait de tempérament. Dominique aimait à se taire. Mandonnet-Vicaire, t. I, p. 114, n. 19; Scheeben, *Dominikaner oder Innocenzianer*, Archivum Fratrum Praed. 9 (1939) 245.

¹³ Cf. n. 10.

¹⁴ Dans l'article cité n. 12 (réponse au compte-rendu de D. Planzer sur Mandonnet-Vicaire) que nous citons: *Dominikaner*.

¹⁵ « Bei Robert handelt es sich anscheinend um eine Doublette zu Cernai n° 5 », *Der heil. Dominikus*, p. 432, n. 85.

¹⁶ Dans son dernier article Scheeben ne parle plus de ce prétendu doublet, mais soulève (pp. 250-5) contre la date donnée par Robert une objection dont nous montrerons l'inconsistance (note 22).

¹⁷ Comme fait M. Scheeben, à propos de la rencontre de Montpellier; *Dominikaner*, p. 246 et 262-268.

¹⁸ Jourdain imagine un concile de Montpellier, qui n'a jamais existé. On discutait, dit-il, de la meilleure méthode d'apostolat: au contraire, les cisterciens délibéraient de renoncer à leur mission. Jourdain fait participer l'archevêque du pays à cette conférence sur la méthode: c'est se méprendre singulièrement sur Bérenger de Narbonne, qui d'ailleurs n'était pas là. Il fait paraître à la réunion 12 abbés qui

alors que le cistercien n'offre rien de semblable. Dira-t-on que Jourdain, en se trompant sur les faits, a mieux conservé l'atmosphère? Comment l'aurait-il pu? En fait, qu'il s'agisse des plaintes des légats ou du discours de Diègue à la rencontre de Montpellier, on retrouvera en lisant les phrases rapportées par le cistercien la situation même que décrit la correspondance du pape avec ses légats et le climat caractéristique de « vie apostolique »¹⁹ qui forme le contexte authentique des événements; cette atmosphère a disparu des discours rédigés par Jourdain, pleins de finesse, de logique et de bonhomie spirituelle, écrits selon les règles d'un impeccable *cursus*²⁰, mais dépouillés de leur saveur locale.

Bref, il faut classer les trois sources de la même façon quant à la date et quant à la valeur. D'abord Robert d'Auxerre, d'une valeur incomparable; Cernai, précieux lui aussi, spécialement par son étendue; Jourdain, plus incertain. Ces conclusions sont importantes pour l'histoire de la Sainte Prédication de Narbonnaise.

Bornons-nous, pour le moment, à des conclusions sur les dates. Cernai et Robert fournissent deux points d'appuis inébranlables à la chronologie de saint Dominique. Le premier fixe à 1206 l'arrivée en Languedoc de Dominique et de son évêque. On peut même préciser: mai-août 1206²¹. Le second place en avril 1207 l'arrivée en Languedoc des douze abbés cisterciens²².

n'arrivèrent en Languedoc que l'année suivante. Il met avec les abbés un légat: il y en avait trois. Toutes ces erreurs en 5 lignes, Jord. n° 19.

¹⁹ Voyez les notes des éditeurs, Cernai, p. 22, nn. 3 & 4 et App. crit. f.; Mandonnet-Vicaire, t. I, pp. 153-154 et 122. Se trouvent corroborés par leur contexte: le motif de la réunion (découragement des légats); la raison des échecs (objection tirée de la corruption du clergé, impossibilité de mener de front prédication et correction des clercs); les détails du discours de Diègue (s'adonner plus ardemment à la prédication; mener la vie apostolique).

Notez en passant la correction *si*, imposée par les ms. au lieu du *nisi* des éditions (Cernai, p. 22, app. f), qui change notablement le sens. Elle gêne Scheeben qui, sciemment, reprend la variante inauthentique des éditions. Dominikaner, p. 243, n. 13.

²⁰ Même le conseil de pratiquer la vie apostolique, dans la bouche de Diègue, prend l'apparence d'un apologue assez banal sur le prosélytisme: « *clavum clavo retundite* ». Jord., n° 20. L'on voit aussi Diègue s'informer des mœurs des hérétiques: ignorance bien singulière chez cet évêque voisin du Languedoc et qui venait de traverser trois fois, en y faisant, à l'occasion, de l'apostolat. (cf. au contraire Scheeben, Dominikaner, p. 265). Sur le *cursus* de Jourdain, L. Laurand, Pour mieux comprendre l'antiquité classique, Paris 1936, p. 199.

²¹ Nous inclinons pour fin mai, Mandonnet-Vicaire, t. I, p. 86. Scheeben, Dominikaner, p. 249 et n. 19 préfère juillet-août. Rien de décisif.

²² Contre la date (mars) que Robert d'Auxerre assigne au départ des abbés

II - La dispute de Montréal

En 1601, le pasteur Nicolas Vignier extrayait « d'un traité en parchemin, escrit à la main, en caractères anciens, en langue marrabesque ou cathelane », un récit résumé de la dispute de Montréal²³, résumé qu'en 1613 l'évêque anglican James Ussher traduisait en latin²⁴. En 1618, Jean Paul Perrin utilisait sur le même sujet un « vieux mémorial », que lui avait envoyé de l'Albigeois le sieur Rafin, pasteur de Montréal²⁵. Dès 1581, l'historien protestant La Popelinière avait lui-même aperçu un ancien récit de la dispute « en langue qui rapporte plus au catalan qu'à la langue du païs, ny aucun terme françois »²⁶. Les trois documents devaient être étroitement apparentés, sinon même identiques. La trouvaille avait grand succès. Elle révélait à nos Réformés une religion albigeoise « peu différente à celle des Protestants du jour d'huy »²⁷.

Au delà des traductions et résumés (et broderies de Perrin), on

Scheeben (*Dominikaner*, pp. 252-253) objecte que, ce chroniqueur employant le style pascal, l'année 1207 commençait pour lui le 22 avril 1207, et le mois de mars 1207, nouveau style, appartenait encore à l'année 1206. Sans doute. Mais le chroniqueur parle du mois de mars, sans ajouter le millésime, que le lecteur doit suppléer d'après le sens et le contexte. Or la prédication des abbés en Languedoc est un épisode dont l'essentiel se place en 1207, quel que soit le début de l'année. Pour en amorcer la narration l'auteur, qui l'a placée au milieu — non au début — des événements de l'année 1207, est obligé de remonter en arrière. Il commence par la diffusion de l'hérésie bulgare en Languedoc, qui est sûrement antérieure au 22 avril 1207 nouveau style. Il passe ensuite à la mission des abbés, dont le début, à savoir le départ de Cîteaux, se trouve tomber encore en 1206, style pascal. Un chroniqueur n'a-t-il plus le droit d'assouplir ses cadres pour sauver l'unité littéraire d'un récit? Scheeben était mieux inspiré quand il écrivait (*Der hl. Dominikus*, p. 432, n. 85): « Rober-tus... berichtet von einer Entsendung von 13 Äbten ... die im März 1207 die Reise antraten ».

²³ Recueil de l'histoire de l'Eglise, Leyde 1601, pp. 410-411.

²⁴ Jacobus Usserius, *Gravissimae quaestionis de christianarum ecclesiarum... continua successione et statu historica explicatio*, Londini 1613, p. 314; 2^e éd. Hano-viae 1658, pp. 383-84.

²⁵ Histoire des chrétiens Albigeois, Genève 1618, pp. 8-10.

²⁶ Lancelot du Voisin de la Popelinière, *L'histoire de France...*, t. II, [La Rochelle] 1581, f.^o 245b. La Popelinière parle d'une dispute entre « l'évêque de Pamiers et Arnoltot, ministre de Lombers ». Arnauld Oth est bien le protagoniste de Montréal; il doit y avoir lapsus sur le titre de l'évêque. Ussher identifie sans hésitation cette dispute avec la nôtre, loc. cit., pp. 375 et 382.

²⁷ Ibid.

remonte probablement à quelque texte en vieux languedocien, idiome fortement influencé par le catalan. Que valait ce document disparu? Était-ce « le protocole », source décisive dont H. C. Scheeben annonçait l'édition dans les *Jord. App.* ²⁸? Nous pensons, après Mamachi ²⁹ et les éditeurs de Cernai ³⁰, sur lesquels nous nous étions appuyés jadis pour négliger ce texte hypothétique, que c'était une fabrication maladroite, œuvre d'albigeois attardés plutôt que des premiers protestants. En voici les raisons.

La partie centrale du « protocole » est textuellement empruntée à Guillaume de Puylaurens, comme on peut en juger par la traduction de Vignier qui ne connaît pas, d'ailleurs, le chroniqueur (nous n'abuserons pas des parallèles; celui-ci est inévitable).

« Fuitque fundamentum... disputationis, quod Arnaldus Otonis appellavit ecclesiam romanam... non esse sanctam neque sponsam Christi, sed ecclesiam diaboli et doctrinam demoniorum, et esse illam Babilionem quam Johannes in Apocalypsi appellat matrem fornicationum et abominationum, ebriamque sanguine sanctorum et martyrum Jesu-Christi; ejusque ordinationem non esse sanctam neque bonam, nec statutam a Domino Jesu-Christo; et quod nunquam Christus neque apostoli ordinave-

« Arnaud Hot nia par exprès trois pointcs: Le premier que l'Eglise de Rome soit espouse de Christ ny Eglise sainte, ains au contraire Eglise de trouble, endoctrinée de Satan, et celle Babylon dont parle S. Jehan en l'Apocalypse, mère de fornication, d'excommunication, enyvree du sang des saints et des martyrs de Jésus-Christ. Le second, que sa police n'est bonne, ny sainte, ny establie de Jésus-Christ. Le troisième, que Jésus-Christ ny ses Apostres n'ont point ordonné la messe comme elle est

²⁸ Der hl. Dominikus, p. 431, n. 57. Difficile entreprise. Vignier et Perrin sont loin d'être d'accord. Il faudrait établir, d'abord, lequel a l'autorité principale. Vignier, croyons-nous, qui ne s'appuie explicitement que sur le protocole et le résume en termes précis et sobres. Perrin cite plusieurs autres auteurs (Jacques de Rebiria, Jean Chassanon, Cernai) et, bien qu'il soit beaucoup plus prolixe, laisse s'altérer ou s'effacer d'intéressants détails. Successivement, en peu de pages, Diègue est l'évêque Eusus, l'év. de Cestre, l'év. d'Onezimonde.

Scheeben, Der hl. Dominikus, pp. 41 à 50, nous donne une idée des principes de son édition. Il puise alternativement chez l'un et l'autre auteur ce qui convient à son récit et rejette le reste; à l'un il demande l'année, à l'autre, le mois et le jour, à l'un l'énoncé des thèses, à l'autre les péripéties. Or ils ne s'accordent ni sur l'année, ni sur l'énoncé des thèses, ni sur les péripéties.

²⁹ Annal. O. P., t. I, Romae 1756, p. 170, n. 1.

³⁰ Cernai, p. 29, n. 3.

runt aut posuerunt ordinem misse aujourd'hui disposée. L'évêque se sicut hodie ordinatur, Quibus in sousmeit de vérifier le contraire par contrarium probandis obtulit se episcopus novi auctoritatibus Testamenti »³¹. le nouveau Testament... »³².

La seule différence des deux textes est que le point de départ de la dispute (fundamentum), reconstitué plus de 40 ans après les événements³³ par Guillaume d'après des informations orales (tous les écrits ayant disparu, dit-il, dès son époque)³⁴, est devenu trois thèses, bien énumérées. On remarquera spécialement la dernière phrase, qui n'appartient pas à l'énoncé des thèses.

Ce n'est pas le seul point de contact entre Guillaume et le prétendu protocole. L'indication de l'année (1207)³⁵, le nom des arbitres, des protagonistes catholiques et albigeois et de quelques assesseurs, en tout une dizaine de noms, sont identiques de part et d'autre, à cette différence près que la forme de tous ces noms, contrôlée sur de nombreux documents contemporains, est exacte chez le chroniqueur, corrompue dans le « protocole »³⁶. On peut juger, soit dit en passant, quel surcroît d'autorité conférerait à Puylaurens l'authenticité reconnue du « protocole ».

Cependant le « protocole » a des renseignements qu'on ne retrouve nulle part ailleurs. Une date: « le lundi second d'octobre »; les noms de deux participants catholiques « P. Bertrand, Prieur d'Auteribe et le Prieur de Palatz »; les noms et qualités du second légat « M. Raoul (Perrin ajoute: Just), abbé de Chandels »; enfin — sans que Vignier et Perrin soient du tout d'accord — la durée et les phases de la dispute³⁷,

³¹ Puylaurens, éd. Beyssier (Bibl. de la Fac. des Lettres, XVIII) Paris 1904, ch. IX, p. 128.

³² Recueil, p. 410, Perrin a légèrement remanié la 3^e proposition et l'a mise en tête.

³³ Étude de Beyssier, dans Puylaurens, p. 97.

³⁴ Il a fait une enquête auprès d'un des arbitres, Bernard de Villeneuve; tous les écrits avaient été perdus lorsque la population fuyait devant les croisés; Puylaurens, p. 128.

³⁵ Vignier, p. 410. Perrin, p. 8, dit 1206. Nous avons dit (n. 27) pourquoi nous préférons Vignier comme témoin du dit protocole.

³⁶ Cf., par ex., Cernai pp. 28, n. 3 et 29, n. 2.

³⁷ 30 jours, chez Vignier (3 de dispute; 15 pour l'écrit de Diègue; 8 pour celui d'Arnauld; 4 de colloque); 19 chez Perrin qui ne dit rien de la première phase et exclut expressément la 3^e. Cernai, n^o 26 disait 15 jours. Puylaurens, ch. IX « diebus pluribus ».

une discussion sur la transsubstantiation³⁸ et l'annonce de la défaite publique des catholiques qui termina la dispute³⁹.

Or tous ceux de ces renseignements nouveaux que l'on peut contrôler sont faux. Le légat Raoul n'était pas abbé de Candeil, mais simple moine de Fontfroide⁴⁰; l'abbé de Candeil, de 1206 à 1208, était Raimond I^{er}⁴¹. Le prieur d'Hauterive s'appelait Henri⁴², non pas Bertrand, nom tout méridional qu'on ne rencontre pas dans les documents de l'abbaye fribourgeoise. Le 2 octobre 1207 n'était pas un lundi, mais un mardi (une trop ingénieuse combinaison pourrait, à vrai dire, sauver cette date)⁴³. Enfin, Bernard de Villeneuve, dont l'affirmation n'est pas suspecte puisqu'il était arbitre de la dispute et favorable à l'hérésie⁴⁴, témoigne d'après Puylaurens que les catholiques n'avaient pas été publiquement écrasés: leurs arguments auraient même converti quelque cent cinquante personnes⁴⁵.

Il n'est pas utile de s'attarder davantage à ce texte disparu, temporairement exhumé par la polémique protestante⁴⁶. Laissons le rejoindre

³⁸ La dispute aurait été interrompue, d'après Vignier « l'Évêque avouant que les choses qui ne sont de la messe fussent ostées »: on lui avait donc, au moins, laissé le canon. Que viendrait faire, alors, la triomphale attaque sur la transsubstantiation dont parle Perrin?

³⁹ Pour Vignier, l'aveu de l'évêque (n. préc.) aurait terminé la dispute; pour Perrin, la fuite des catholiques « sans en vouloir ouvrir d'avantage ».

⁴⁰ Potthast, n° 2103 (PL. 215, 274B); n° 2229 (358A); 2327 (472B); 2912 (1024A).

⁴¹ Note 128 de Mabille dans de Vic - Vaissette, Hist. gén. de Languedoc, t. IV, Toulouse 1872, p. 625.

⁴² Livres des anciennes donations faites à l'abbaye d'Hauterive, Archives de la soc. d'hist. du cant. de Fribourg, VI, 1 (1896), pp. 95, 96, 100, 101 et Gumy, Régeste de l'abbaye de Hauterive, Fribourg 1913, pp. 102, 115, 119. Le petit prieuré de Hauterives en Touraine, de l'Ordre de Grandmont (Carré de Busserolle, Notice sur l'ancien prieuré de Hauterives, Mém. de la soc. archéol. de Touraine, XIII (1861), pp. 188-90) n'entre pas en ligne de compte.

⁴³ En rapprochant la première partie du renseignement de Vignier et l'année 1206 donnée par Perrin, Scheeben (Dominikaner, p. 250) obtient une date véritable. La chronologie que nous adoptons (Mandonnet-Vicaire, t. I, pp. 86-87) ne la rejeterait pas a priori, puisqu'elle fait passer nos prédicateurs à Montréal en automne 1206 et printemps 1207. Pourtant elle cadre très mal avec le sens naturel des textes de Cernai (n° 26, *his omissis*; n° 27 les voyages de Pierre de Castelnau; n° 47 l'arrivée de 12 abbés en avril 1207). Elle contredit formellement le 1207 de Puylaurens.

⁴⁴ Bernard est un faidit, qui eut maille à partir avec l'inquisition, Cernai, p. 29, n. 2; J. Guiraud, Hist. de l'Inquisition au M. A., t. I, Paris 1935, p. 389.

⁴⁵ Puylaurens, ch. IX.

⁴⁶ Les annalistes du xvi^e siècle ne connaissaient d'ordinaire que les récits de Puylaurens et de Cernai, comme on peut voir dans: Jean Chassanion, Histoire des

le *De corpore Christi contra Albigenes* rédigé par saint Dominique en cette même dispute de Montréal, au dire de certains défenseurs médiévaux de l'Immaculée conception ⁴⁷.

Quant à la dispute, l'historien la décrira d'après Puylaurens et Cernai. En donnant à leurs indications leur sens naturel, il la datera de mars-avril 1207, peu de jours avant l'arrivée des 12 abbés en Languedoc.

III - La mort de Diègue

Un incendie qui détruisit le cloître du chapitre, fit disparaître en 1505 les archives d'Osma et, avec elles, les documents anciens relatifs à l'évêque Diègue de Acebes ⁴⁸. C'est alors que se développa la riche végétation littéraire des XVI^e et XVII^e siècles.

Le tombeau de Diègue, à la cathédrale, avait été placé dans le sol de l'antique chapelle de S. Laurent, à gauche de l'autel, à côté de la sacristie. La chapelle fut bientôt débaptisée et consacrée à saint Dominique. Aux temps modernes un autre titre prévalut: celui d'un crucifix miraculeux, pour lequel, en 1725, on installa dans la chapelle un rétable nouveau. C'est à cette occasion que le tombeau fut déplacé et la dalle principale scellée dans la muraille au côté de l'Évangile. On ne sait ce qu'il y a derrière: la tête de Diègue est à Malaga, une de ses mâchoires aux Archives ⁴⁹. Il n'y a point d'épithaphe; mais une petite pancarte annonce: « Hic jacet illustris Dominus Didacus Acebes episcopus Oxomensis ».

Qu'y avait-il auparavant sur le tombeau? En 1584, l'historien Hernando del Castillo O. P. publiait une épithaphe que l'on reproduisit aussitôt un peu partout: « Hic jacet Didacus Azebes, episcopus Oxo-

Albigeois... s. l. 1595, L. I, pp. 37, 71 à 74 (« de quels points il fut débattu entre eux et quels furent les arguments des uns et des autres, il ne s'en trouve rien par écrit », p. 74). Antoine Noguier, *Histoire Tolosaine*, Tolose 1556, p. 183, récite Puylaurens. Nicolas Bertrand, *De Tholosanorum Gestis...*, Tolose 1515, qui fait de même, ne parle pas de la dispute.

⁴⁷ L. Meier, Johannes Bremer O. F. M., *Immaculatae conceptionis strenuus defensor*, Antonianum 11 (1936), pp. 483 et 448. Cf. Balme, *Cartul. de S. Dominique*, t. I, Paris 1893, n. au bas de la p. 124.

⁴⁸ Je tiens une bonne partie de ces renseignements de la grande amabilité de Mr. le chanoine pontifical d'Osma Pedro de Pozo, qui me les a communiqués par l'intermédiaire du T. R. P. J. Ramirez. Je les en remercie vivement.

⁴⁹ M. J. de Medrano, *Hist. de la Prov. de España de la O. P.*, I^b P., t. I, Madrid 1725, p. 158b, avait déjà fourni quelques indications sur ce point. La relique de Malaga a malheureusement été brûlée, sous la révolution, en Mai 1931. Cf. V. Nuñez Marqués, *Guia de la catedral del burgo de Osma y breve historia del obispado de Osma*, Osma 1949, p. 84.

mensis, obiit era MCCXLV » (1207)⁵⁰. Mais au milieu du siècle suivant (1659), le bénédictin Argait, chargé par le célèbre Palafox de rédiger les « *Memorias ilustres de la Sancta Iglesia i obispado de Osma* »⁵¹, donnait l'inscription sous cette forme: « *Tertio Kalendas ianuarii, obiit Didacus, episcopus Oxomensis, era 1245* » (30 décembre 1207). A son tour, cette épitaphe se répandit parmi les écrivains espagnols⁵².

Ces données chronologiques, qui ne se contredisent d'ailleurs nullement, correspondent exactement à celles qui se conservent encore aujourd'hui dans l'évêché de Diègue. Elles sont corroborées par un document antérieur à l'incendie des archives. Un petit obituaire des évêques d'Osma, ajouté en appendice aux statuts de D. Pedro de Montoya (1254-75), accorde 6 années à l'épiscopat de Diègue: ce qui le fait mourir vers la fin de 1207⁵³.

A la fin du xvi^e siècle, le cistercien Jean d'Assignies, lisant une vie de saint Dominique, s'avisait qu'on devait ranger Diègue parmi les prélats cisterciens⁵⁴. Hugo Ménard l'imita, puis Henriquez, puis beaucoup d'autres⁵⁵. On ne sut d'abord où placer Diègue dans les martyrologes⁵⁶: ni les récits dominicains qui servaient de base à la notice, ni l'épitaphe reprise de Castillo ne signalaient l'anniversaire. Henriquez, sans qu'on sache pourquoi, le fixa au 6 février⁵⁷. Il ne prétendait pas,

⁵⁰ Ferdinando del Castiglio, *Dell'Hist. gen. di S. Domenico...*, trad. Bottoni, t. I, Palermo 1626, p. 19a; Juan de Marietà O. P. *Hist. eccl. de todos los santos de España*, t. I, Cuenca 1596, p. 143b; puis Bzovius, Malvenda, Henriquez, Tamayo etc.

⁵¹ Filiberto Díez Pardo, *S. Domingo de Guzmán*, Vergara 1935, p. 50, n. 31.

⁵² M. T. de Medrano, *Hist. de la Prov. de España O. P.*, P. I^a, I, Madrid, p. 159a; Leonardo Levanto, *Crisis Americana*, Madrid 1741 (je n'ai pu préciser la référence); T. Lopperraez-Corvalan, *Descriptio historica del obispado de Osma*, t. I, Madrid 1787, p. 194.

⁵³ « *Post hunc successit Episcopus Didacus de Jacebes de Campis, vixit sex annis* ». Cité également par de Medrano, p. 100b. Diègue prend possession de son siège entre août et décembre 1201, Gams, p. 56; Eubel, t. I, p. 401.

⁵⁴ Cabinet des choses plus signalées advenues du sacré ordre de Cisteau, signamment des vies et histoires de plusieurs saints prélats d'iceluy..., Douay 1598, pp. 782-87. Le récit est tiré « de la vie S. Dominique » et la raison « d'avoir yci rangé la vie de ce saint est la prise d'habit à Cyteaux et les religieux emmenés avec lui ».

⁵⁵ Hugo Ménard, *Martyrologium sanct. O. divi Ben.*, Paris 1629, p. 138. C. Henriquez, *Menologium Cisterc.*, Anvers 1630, p. 45; *Fasciculus sanct. O. Cist.*, Cologne 1631, pp. 354-56. Cf. Mandonnet-Vicaire, t. I, p. 84.

⁵⁶ Voyez l'embarras de Hugo Ménard, *Martyrologium*, pp. 138 et 181, écho de celui de Pierre de Natalibus, *Catal. Sanct.*, L. XI, ch. 72.

⁵⁷ *Menologium Cisterc.*, p. 45. Il cite pour source: Vincent de Beauvais, S. Antonin, Hernando del Castillo, Jean de Marietà (cf. supra, n. 48), tous auteurs domini-

d'ailleurs, que ce fût le jour de la mort. Mais le pas fut bientôt franchi, une nouvelle date commençait sa carrière.

Nous pensons que seule l'indication d'Osma possède une autorité suffisante. Si nous la replaçons, en outre, dans la chronologie de la mission de Languedoc, elle s'y insère parfaitement. Ce n'est pas le cas de la donnée d'Henriquez. Enfin, ce même Henriquez, responsable de la date nouvelle, apporte d'ailleurs une confirmation indirecte de la date d'Osma (30 décembre). Il conserve en effet, d'après des obituaires cisterciens, le souvenir de la *depositio* de Raoul de Fontfroide le 9 juillet (1207)⁵⁸. Or nous savons précisément par Pierre de Cernai, que Diègue est mort après Raoul: « Prius autem quam ipse [Didacus] decederet, in fata concesserat sepe dictus fr. Radulphus »⁵⁹.

Par ces trois brèves notes, entre autres résultats, se trouvent justifiées les dates essentielles de la chronologie de saint Dominique en 1206-1207, telles qu'elles avaient été établies d'autre part d'une façon plus détaillée⁶⁰: mi-août 1206, arrivée de Diègue et de Dominique en Languedoc; automne 1206, apostolat dans le Carcassès, puis dans la région de Toulouse; mars-avril 1207, dispute de Montréal et arrivée des 12 abbés; automne 1207, départ de Diègue, qui meurt le 30 décembre 1207.

cains, qui ne fournissent aucune date. Scheeben (Dominikaner, pp. 254-55) prouve la mort de Diègue au printemps par l'absence de son nom dans la charte du 17 avril 1207 et la prétendue substitution de la croisade à la prédication vers novembre 1207. Que prouve l'argument *ex silentio*, sinon que Dominique et Guillaume Claret s'occupaient déjà spécialement de Prouille avant le départ de Diègue? Quant à l'autre argument, qu'on relise la phrase de la bulle du pape qui lance la croisade: elle impose en même temps aux prélats de poursuivre instamment l'œuvre de prédication en des termes qui ne peuvent pas être plus forts. Cernai, n° 57 et 61, Potthast, n° 3323.

⁵⁸ Ibid., p. 225. Il cite un texte de Philippe Seguin, L. III Sanct. Cisterc. ch. 64 que nous n'avons pu découvrir. Scheeben, Dominikaner., p. 253, affirme que la lettre du 29 mai 1207 (Potthast, 3113; PL. 215, 1164) relève Raoul de ses fonctions. L'affirmation est sans fondement; la lettre ne contient que la nomination d'un nouveau commissaire pour juger Bérenger. Raoul et Pierre avaient trop mal réussi jadis pour qu'il fût opportun de leur confier de nouveau cette charge; cf. les plaintes de l'archevêque, qui récuse les cisterciens, de Vic-Vaïssete, Hist. gén. de Languedoc, t. VIII, Toulouse 1878, p. 510. Si nous faisons confiance ici à Henriquez, c'est qu'il cite ses sources et qu'elles sont compétentes.

⁵⁹ Cernai, n° 50.

⁶⁰ Dom Vaïssete, Hist. gén. de Languedoc, t. VII, Toulouse 1879, n. XV, pp. 42-45, avait esquissé cette chronologie. Les derniers éditeurs de Cernai l'ont établie dans leurs notes avec beaucoup de précision. Nous l'avons complétée à notre tour, Mandonnet-Vicaire, t. I, pp. 83-88.